

Par SDÉ et courriel seulement

Le 9 novembre 2021

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C.élec. :
turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Distributeur relative au programme GDP affaires
Dossier Régie : R-4041-2018 Phase 2 / Notre dossier : R055977 ST

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision D-2021-141. Dans cette décision, la Régie ordonne notamment au Distributeur :

« d'afficher sur son site internet des exemples d'établissement de la puissance de référence de cas illustrant des profils de consommation atypique dans les dix jours de la publication de la présente décision et de lui transmettre, au plus tard dans les cinq jours suivant cet affichage, une copie de celui-ci; »

Le Distributeur précise tout d'abord qu'aucun délai n'avait été fixé pour ce faire dans la décision D-2021-100. L'équipe en charge d'établir ces exemples est la même qui s'occupait du recrutement et de l'inscription des participants à l'option tarifaire pour la prochaine saison hivernale et, par la suite, du développement des solutions informatiques en lien avec le portail de consommation. Il avait donc été planifié de procéder à la préparation de ces exemples à la suite de ces différentes actions.

L'équipe en charge travaille actuellement à la préparation des exemples. À la suite de ces travaux, des délais supplémentaires liés au graphisme et à la mise en ligne seront nécessaires.

Le Distributeur estime être en mesure de mettre en ligne sur son site internet les exemples et de déposer ceux-ci à la Régie au plus tard le 1^{er} décembre 2021. Il demande donc à la Régie de prolonger le délai pour ce faire jusqu'au 1^{er} décembre 2021, lui permettant ainsi de présenter le plus adéquatement possible ces exemples aux clients inscrits à l'option de GDP.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(S) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/ab

c. c. Intervenants (par courriel seulement)